



Demolition d'un hlm et expulsion

Par **sandrine**, le **19/05/2009 à 10:26**

Bonjour, je suis hébergé chez mon compagnon dans le val de marne qui vit depuis 38 ans dans un logement hlm chez sa mère. Le hlm est prévu à la démolition et le bailleur relogé les familles. La plupart des familles sont relogées séparément, les enfants ont droit à être relogés seuls... Nous, nous demandons un appartement chacun c'est-à-dire moi et mon compagnon et son frère. Leur mère ne reprenant pas d'appartement car elle vit en auvergne. Le bailleur refuse de nous donner deux F2 et veut nous reloger tous les 3 dans un F3. Or les deux frères ont droit à être relogés chacun dans un logement différents, ils ont plus de 30 ans et ne votent pas faire leur vie ensemble! Sur la convention ANRU il est bien indiqué que chaque cas sera étudié individuellement, que les personnes seront relogées selon leur besoin et leur souhait. Nous sommes assignés à comparaître aujourd'hui le 19 mai au tribunal pour expulsion or jamais il n'y a eu de retard de loyer, le bailleur ne peut rien nous reprocher, un des fils a eu une seule proposition d'appartement en 2 ans. S'il vous plaît, nous ne savons pas si nous sommes en droit de demander pour chacun des frères un logement ou si nous devons accepter un logement tous ensemble. Merci infiniment de votre réponse cordialement une famille dans le doute et la détresse